

Formulaire de consentement

Veuillez remplir ce formulaire et le retourner à l'école.



Dans le but de mettre en valeur les réalisations des élèves et de l'école, des photos et des enregistrement audio et vidéo liés à des projets scolaires seront rendus publics pendant l'année scolaire 2026-2027.

Conformément à la *Loi sur l'éducation* et à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, la direction de l'école, le District scolaire francophone Sud (DSFS) et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) demandent votre consentement pour recueillir, utiliser et diffuser des photos et des enregistrement audio et vidéo dans lesquelles figure votre enfant ou qui sont produits par votre enfant. Les informations pouvant être partagées incluent le nom de votre enfant, son niveau scolaire et le nom de sa personne enseignante.

Veuillez noter que les politiques et directives mentionnées dans le présent formulaire vous ont été transmises par courriel par l'école de votre enfant. Veuillez les lire attentivement avant de remplir ce formulaire et de le retourner à l'école.

AUTORISATION – PARTAGE ENTRE ÉCOLES, RAYONNEMENT DE L'ÉCOLE OU DU DSFS ET ACTIVITÉS MÉDIATIQUES	
☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas	1- Partage entre écoles L'école pourra recueillir, utiliser et diffuser le nom et le niveau scolaire de mon enfant ainsi que des photos, des enregistrements audio et vidéo et des projets réalisés par mon enfant (individuellement ou en groupe), à des fins de partages d'expériences entre écoles.
☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas	2- Rayonnement de l'école ou du DSFS L'école pourra recueillir, utiliser et diffuser le nom et le niveau scolaire de mon enfant ainsi que des photos, des enregistrements audio et vidéo et des projets réalisés par mon enfant (individuellement ou en groupe), à des fins de rayonnement de l'école ou du DSFS, y compris lors de présentations promotionnelles et de campagnes de publicité (site Web de l'école, du DSFS, du MEDPE, médias sociaux et traditionnels, dépliants, affiches, communiqués, rapports annuels, documents pédagogiques, listes de finissants/membres d'équipes sportives, albums souvenirs, etc.).
☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas	3- Activités médiatiques Mon enfant peut participer aux activités médiatiques de l'école, du DSFS ou du MEDPE (p. ex. émissions télévisées, reportages ou entrevues).

ATTESTATION – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS	
☐ J'atteste avoir pris connaissance de l'Annexe A de la Politique 311.	Dans le milieu de l'éducation, les technologies présentent de nombreux avantages sur le plan pédagogique. Selon la Politique 311 – Utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) , les utilisateurs (élèves) des services et du matériel d'information et de communication appartenant au MEDPE, au DSFS ou à l'école doivent faire une utilisation appropriée, légale et efficace de cette technologie. Ils doivent également se servir des TIC pour faire des communications respectueuses et conformes aux principes de la Politique 703 – Milieu propice à l'apprentissage et au travail .

ATTESTATION – ALLERGIES	
☐ J'atteste avoir pris connaissance de la Directive 7003.	La Directive 7003 – Santé et sécurité au travail – La gestion des allergies a pour but d'assurer un milieu scolaire sain et sécuritaire pour tous les élèves. Elle a comme objectif d'encadrer la gestion des allergies en raison du risque de réaction anaphylactique chez les élèves ayant un diagnostic d'allergies. Des efforts adaptés à l'âge et à la condition de ces élèves seront déployés pour les amener à développer leur autonomie en matière de gestion des allergies.

ATTESTATION – SURVEILLANCE VIDÉO À DES FINS DE SÉCURITÉ	
☐ J'atteste avoir pris connaissance de cette mesure.	Des caméras de surveillance peuvent être installées dans les écoles, sur son terrain et à bord des autobus à des fins de sécurité. Les enregistrements ne seront pas diffusés et serviront uniquement à assurer un milieu sain et sécuritaire pour tous.

ATTESTATION – FOUILLES ET SAISIES	
☐ J'atteste avoir pris connaissance de la Politique 712.	Conformément à la Politique 712 – Fouilles et saisies , la direction de l'école peut effectuer des fouilles et saisies sur la propriété de l'école avec un motif raisonnable. Un motif raisonnable désigne tout renseignement susceptible d'influer sur la santé ou la sécurité des élèves ou de nuire au milieu propice à l'apprentissage et au travail des écoles publiques, et doit prendre en considération l'ensemble des circonstances. L'Annexe A de la Politique 712, qui concerne l'utilisation des casiers à l'école, vous sera transmise si elle s'applique à la situation de votre enfant . Elle devra alors être signée et retournée à l'école.

DROIT DE RETRAIT
Ces consentements sont valides pour l'année scolaire 2026-2027. Les données seront conservées par la direction de l'école, le DSFS et le MEDPE et pourront être utilisées ultérieurement. Vous pouvez en tout temps demander par écrit à la direction de l'école ou au DSFS de retirer en partie ou en totalité ces consentements.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ
L'information indiquée ci-dessus sera utilisée conformément aux dispositions de la *Loi sur l'éducation* et de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*.

DES QUESTIONS?
Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec la direction de l'école de votre enfant.

CONSENTEMENT
Je comprends et accepte le contenu du présent formulaire. J'ai demandé, au besoin, des précisions pour m'assurer de bien comprendre la portée de mon consentement en tant que parent ou personne tutrice légale de mon enfant.

Je, _____ (**nom du parent ou de la personne tutrice légale**), affirme être le parent ou la personne tutrice légale de _____ (**nom de l'élève**) de la classe/du niveau _____.

Signature : _____ Date : _____